



COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS

Au Conseil général
de et à
1172 Bougy-Villars

Préavis municipal n°06-2019

**relatif à une demande de crédit de CHF 227'502.- pour le
remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées
Ancienne Poste – RC 50, tronçon chambres 6654-6655 à
chambres 7300-7301**

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Situation et plan.....	3
3. Descriptif	6
3.1 Travaux envisagés.....	7
3.2 Devis estimatif	8
4. Décision.....	9

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) de la Commune de Bougy-Villars a été approuvé par le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) en janvier 2013.

Il s'agit d'un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) provenant des zones habitées, destiné à notre Commune.

Le PGEE tient compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées et claires. Il planifie non seulement la réalisation, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux de la Commune, maintien de la valeur de renouvellement inclus.

Le PGEE apporte la connaissance des réseaux, des problèmes particuliers et des possibilités et contraintes d'évacuation des eaux (diagnostic) ainsi que la définition des mesures de construction, d'exploitation et d'entretien, avec leurs coûts et leur planification dans le temps.

Une planification détaillée de rénovation y est déterminée pour maîtriser à court, moyen et long terme le financement des coûts et assurer la pérennité des installations d'évacuation et d'épuration des eaux.

Il est important de suivre ce planning et d'organiser des travaux d'entretien chaque année, si possible, pour maintenir le réseau en bon état et éviter des problèmes dans l'avenir.

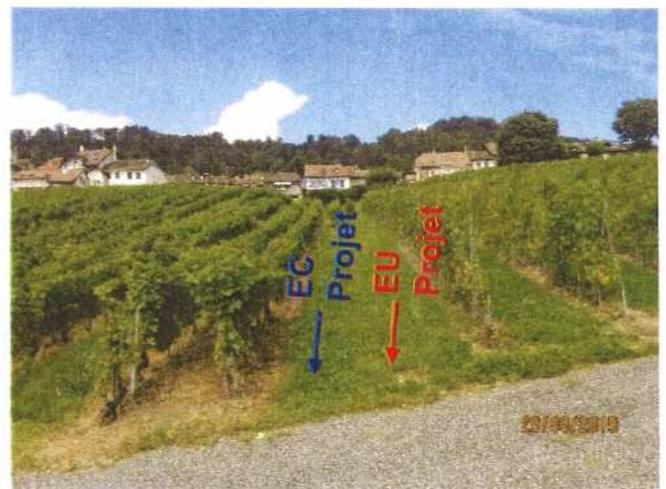
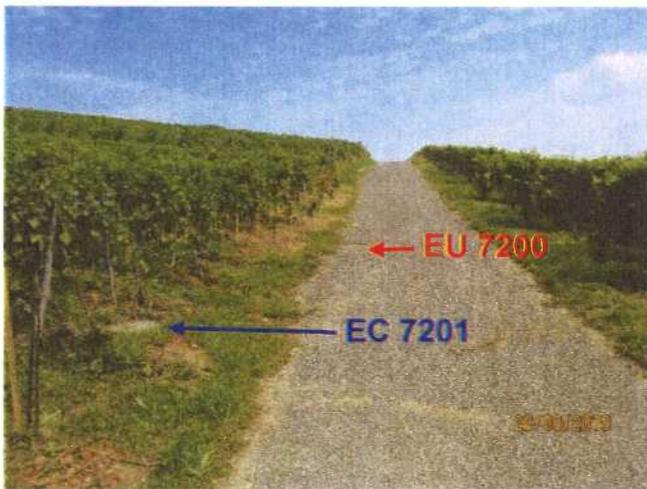
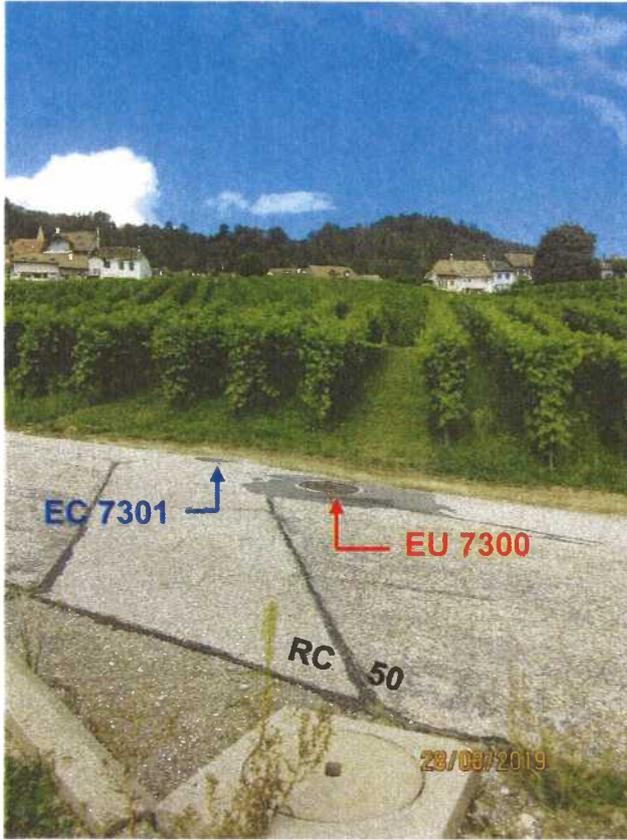
Cependant, le changement de législature, la reprise du dossier PGEE et sa mise à jour pour la période « court terme » ont engendré du retard sur la réalisation de l'entretien et changement des collecteurs EC et EU.

Les derniers travaux exécutés ont concerné les canalisations EC au Chemin de La Gaillarde (2015) et EC Polets-Touille (2019).

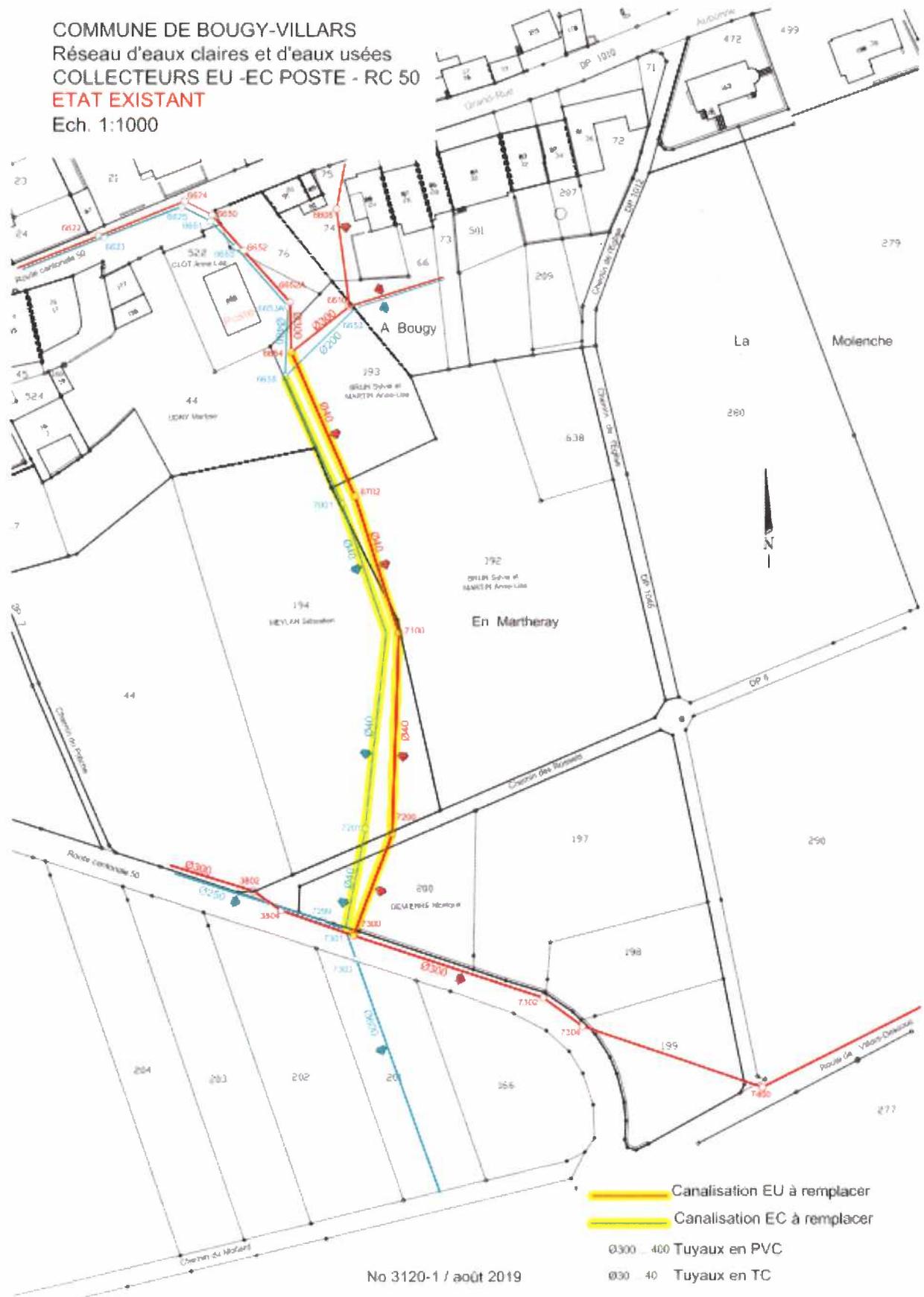
La Municipalité de Bougy-Villars souhaite aujourd'hui poursuivre les investissements du renouvellement du réseau suivant la planification. Elle vous présente aujourd'hui une étape du « court terme » 2019-2020 qui sera suivie par d'autres tronçons dès 2020 selon le plan d'investissements du PGEE.

2. Situation et plan





COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
 Réseau d'eaux claires et d'eaux usées
 COLLECTEURS EU -EC POSTE - RC 50
ETAT EXISTANT
 Ech. 1:1000



3. Descriptif

Conformément au PGEE, et au vu de l'échéancier des investissements pour le remplacement et l'entretien du réseau EU-EC, la Municipalité de Bougy-Villars a décidé de procéder au remplacement des collecteurs EU-EC du tronçon Ancienne Poste – RC 50, plus précisément des chambres 6654-6655 aux chambres 7300-7301.

Cette décision est dictée par le mauvais état de ces canalisations et les dangers que cela représente. Il faut ajouter à cela le projet du propriétaire de la parcelle 194 de procéder au minage de la vigne en 2020.

Collecteur d'eaux claires

Ce collecteur en tuyaux ciment de Ø 40 cm est très ancien et en mauvais état. Il a dû être posé dans le lit d'un ruisseau (voir plan annexé) mentionné sur un ancien plan de situation retrouvé dans les archives du Bureau Conus & Bignens reçu en 1979. Son tracé en « zig-zag » confirmerait ce fait.

Il reprend les eaux souterraines, de ruissellement et de propriétés privées (voir plan général annexé) suivantes :

- Depuis le Chemin du Creux du Chable et le village de l'Ancienne Eglise à l'Ancienne Poste ;
- Dès sous le Signal et une partie des zones Macherettes et Polets en passant par le chemin de la Laiterie pour arriver sous l'Ancienne Poste ;
- Le quartier du village « Ancienne Eglise ».

Collecteur d'eaux usées

Ce collecteur en tuyaux ciment de Ø 40 cm est âgé et sa pose date d'avant 1980.

La nouvelle loi sur l'épuration n'autorise plus le transport d'eaux usées dans des canalisations en tuyaux ciment à emboîtement « simple ». Le collecteur EC devant être changé au plus vite, il est judicieux de réaliser ces travaux pour changer ce collecteur EU proche afin de ne pas « revenir » sur celui-ci dans quelques années alors que la vigne sera replantée et en plein rendement et avec toutes les contraintes que cela impliquent.

Il reprend les eaux usées :

- Provenant du Signal et de 50% des quartiers Macherettes et Polets pour arriver sous l'Ancienne Poste par le Chemin de la Laiterie ;
- Le village situé au Nord de la Grand-rue ;
- Les bâtiments situés au Sud et Nord de la Grand-rue, du Collège au carrefour de la Touille.

3.1 Travaux envisagés

Les collecteurs EU et EC sont posés en parallèle. Le tracé suit la « combe » existante et sans vigne entre les chambres 6654-6655 à 6702-7001a. Puis, sur la limite des parcelles 192-194 (à fixer après bornage ressorti par le géomètre) des chambres 7102-7005 aux chambres 7200a-7201a, les canalisations seront posées sous le chemin des Rossets. Le dernier tronçon Chemin des Rossets – RC 50 est implanté sous la parcelle n°200 (axe à faire correspondre avec la direction des rangs de vignes).

- Arrachage de 2 rangs et « petits rangs » de vigne dans parcelle 194 (à voir avec propriétaire M. Meylan pour coordination avec minage de la parcelle) et 2 rangs sur parcelle 200.
- Contrôle camera et rapport avant travaux pour d'éventuels raccords « sauvages ».
- Pose de tuyaux en matière synthétique compacte Ø 300 mm pour les EU et Ø 500 mm pour les EC.
- Profondeur d'environ 1.80 m de moyenne (recouvrement pour vignes).
- Montage de 6 chambres de contrôle Ø 80 cm avec fond synthétique et couvercle fonte.
- Montage de 2 chambres « brise-énergie » pour diminuer vitesse d'écoulement due à la pente et éviter les « remontées » dans les chambres.
- Enrobage des canalisations avec gravillons.
- Barrages de retenue des matériaux fins dans pentes importantes.
- Remblayage des fouilles avec matériaux extraits dans zones vignes et prés.
- Remblayage en grave sous chemin des Rossets.
- Pose revêtement ACT 16N épaisseur 7 cm au chemin des Rossets.
- Remise en état type « vigne » et pré (dans combe sous Ancienne Poste).
- Contrôle caméra après travaux (dans soumission) pour contrôle bien-façon.

3.2 Devis estimatif

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS					
Réseau d'eaux claires et d'eaux usées					
CHANGEMENT DES COLLECTEURS EU et EC POSTE - RC 50					
ChambreS 6654/6655 à chambreS 7300/7301					
DEVIS ESTIMATIF					
RECAPITULATION					
100	Installation de chantier			Fr.	8 470.-
200	Terrassements			Fr.	49 430.-
300	Canalisations			Fr.	78 070.-
400	Remblayage - remise en état			Fr.	24 340.-
	Total intermédiaire			Fr.	160 310.-
	Divers et imprévus env. 10%			Fr.	16 031.-
	Total intermédiaire			Fr.	176 341.-
	TVA 7.70%			Fr.	13 578.-
	Total travaux génie civil			Fr.	189 919.-
1001	Contrôle camera avant travaux y.c. TVA			Fr.	1 700.-
1002	Taxation Prometerre			Fr.	1 500.-
1003	Arrachage et repose piquets et fils par exploitant			Fr.	2 200.-
1004	Fourniture matériel, plants, tuteurs			Fr.	1 400.-
1005	Pertes cultures 3 ans			Fr.	2 100.-
1006	Honoraires géomètre, base terrain, plan topo, relevé existant, piquetage, inscription servitudes, fourniture y compris TVA			Fr.	2 500.-
1007	Etablissement d'un acte en brevet pour inscription servitudes au RF			Fr.	1 800.-
1008	Honoraires ingénieur, repros et frais, y.c. TVA			Fr.	24 383.-
	TOTAL DEVIS ESTIMATIF TTC			Fr.	227 502.-

4. Décision

En conclusion, la Municipalité vous propose de voter la décision suivante :

Le Conseil général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n°06/2019
- Entendu le/s rapport/s de la/des commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

- ⇒ D'accorder un crédit de CHF 227'502.- pour le remplacement des collecteurs EC-EU Ancienne Poste – RC 50, tronçon chambres 6654-6655 à chambres 7300-7301 ;
- ⇒ De prélever le montant de CHF 227'502.- du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées / épuration » ;
- ⇒ D'amortir cette dépense sur 30 ans ;
- ⇒ Cette dépense n'engendre pas de frais d'entretien.

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et en remerciant par avance le Conseil général, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Municipale responsable du dicastère : Mary-Claude Liang

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

François Calame



La Secrétaire

Barbara Kammermann

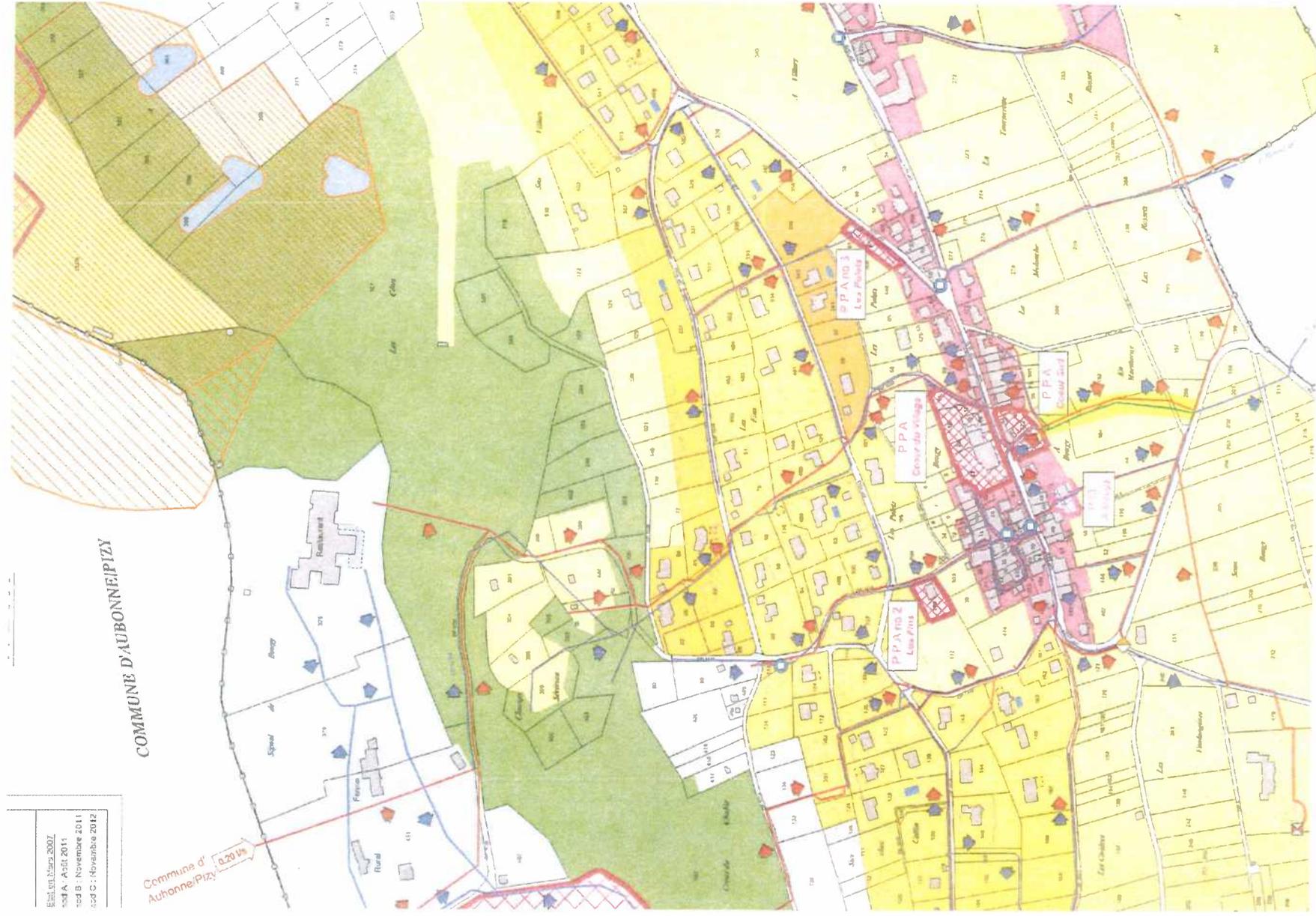
Bougy-Villars, le 9 septembre 2019

Annexe pour les commissions : anciens plans, photos

Distribution : Président du CG (original + 1 copie), Membres du CG, Commissions (10), Municipalité (7), Consultation publique (1), Réserve (3)

1. Plans anciens





2. Photos

